

« Rassembler toutes les énergies pour accompagner les PME à fort potentiel de croissance »

- > Identifier et labelliser chaque année les 2 000 PME en plus forte croissance.
- > Créer et animer le réseau des « gazelles » labellisées, afin de développer leurs opportunités de croissance.
- > Structurer une offre spécifique de partenaires majeurs, publics et privés, pour soutenir les 2 000 gazelles dans leur croissance.

Notre Constat

Le manque crucial d'entreprises de taille intermédiaire dans l'économie française est en grande partie dû à la difficulté des PME françaises à maintenir sur le long terme un rythme de croissance soutenu. Les études économiques récentes montrent que si certaines PME françaises peuvent connaître par moment une forte croissance, très peu d'entre elles parviennent en revanche à maintenir un taux de croissance élevé au-delà de deux ou trois années consécutives. Cette difficulté pour « croître dans la durée » contribue à un trop faible renouvellement de notre tissu économique et limite l'émergence de nouveaux « champions ».

Les PME en phase de forte croissance ne sont d'ailleurs pas assez reconnues comme telles. Leur rôle dans le développement de l'activité et de l'emploi est en effet d'une importance majeure. Pourtant, les pouvoirs publics et les grands acteurs économiques ne se sont pas toujours suffisamment préoccupés de les identifier, de mieux connaître leurs caractéristiques, et de comprendre leurs besoins spécifiques pour mieux y répondre.

Les dirigeants de ces PME eux-mêmes, fortement mobilisés sur la gestion de leurs entreprises durant ces phases de croissance, éprouvent des difficultés à réunir les conditions du maintien de cette croissance. La possibilité de recevoir des conseils avisés et la capacité à accéder à des compétences spécialisées sont précieuses. L'enrichissement du réseau relationnel des dirigeants devient ainsi un facteur clé de succès.

Enfin, le financement de la croissance reste un enjeu majeur pour les PME les plus performantes. Aux besoins de financement habituels s'ajoutent des besoins de trésorerie particulièrement forts en phase de croissance. Trop souvent encore la croissance des PME à potentiel reste bridée par manque d'accès aux crédits ou fonds propres nécessaires.

Notre objectif : favoriser le maintien de la croissance rapide des PME les plus dynamiques

Identifier les 2 000 PME en plus forte croissance sur 2 années consécutives, et leur donner une forte visibilité.

Mobiliser toutes les compétences pour permettre à ces PME de soutenir leur croissance, en particulier en enrichissant leur réseau relationnel, et en leur donnant accès à des offres spécifiques de partenaires, notamment financiers.

Notre action : mobiliser et fédérer tous les acteurs autour des PME ayant démontré un potentiel de croissance soutenue

> Repérer et labelliser les 2 000 « gazelles » de l'économie française, les PME en plus forte croissance

Le gouvernement a engagé une démarche radicalement nouvelle : plutôt que de recourir à un appel à candidature, auquel ne pourraient répondre que les PME averties qui prépareraient un dossier, il

s'agit d'identifier et de contacter directement, là où elles sont, les 2000 PME ⁽¹⁾ de plus de 5 salariés qui ont connu la plus forte croissance sur deux années consécutives, les « gazelles » de l'économie. Cette démarche de recherche active permet ainsi de faire prendre conscience à l'entreprise de son statut particulier et des offres spécifiques auxquelles le label « gazelle » lui donne accès, afin de lui permettre de maintenir sa croissance.

La labellisation apporte ainsi aux gazelles une visibilité et une reconnaissance tant vis-à-vis du grand public que des principaux acteurs économiques. Elle permet à ces mêmes acteurs, publics et privés, de mieux connaître et comprendre les besoins des gazelles, afin d'y répondre plus efficacement.

La labellisation des 2000 gazelles de l'économie française sera reconduite chaque année, donnant ainsi naissance à des promotions successives de gazelles qui bénéficieront d'attentions renforcées.

> Constituer et animer le réseau des gazelles

Les gazelles se trouvent dans tous les grands secteurs d'activité et dans toutes les régions françaises. Le programme organisera le réseau des gazelles, afin de leur permettre de multiplier leurs opportunités de contact, soit à l'échelle régionale, soit à l'échelle d'un secteur d'activité, et en fonction de leurs besoins.

Le réseau des gazelles sera également enrichi des contacts apportés par les partenaires du programme: dirigeants d'anciennes gazelles ayant réussi à faire croître leurs PME, contacts commerciaux, spécialistes techniques, conseils d'entreprises...

Des animations thématiques seront organisées par certains partenaires, permettant aux gazelles de rencontrer des spécialistes. Un suivi personnalisé des gazelles sera proposé par des dirigeants d'entreprises plus expérimentés.

Les principaux partenaires du programme : Les moyens :

• Acteurs financiers

OSEO (OSEO-Anvar, OSEO-BDPME, OSEO-Sofaris)
Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC)
France Angels, la fédération des réseaux des business angels
Groupe Banques Populaires
Groupe Caisses d'Épargne
Fédération Bancaire Française (FBF)

• Organismes et associations d'entrepreneurs

Croissance Plus
Réseau Entreprendre
ACFCI
CCIP
APCM

• Conseils d'entreprises

Conseil national des barreaux, Conférence des bâtonniers et Barreau de Paris
Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables
Conseil supérieur du notariat

Le ministère des PME prend en charge l'identification et la labellisation annuelle des promotions de gazelles, et la constitution du réseau des gazelles. Il contacte et rassemble les partenaires, afin que les services offerts aux gazelles s'enrichissent continuellement.

Calendrier de l'action :

La labellisation « Gazelle 2005 » aura lieu en mai 2006. Une deuxième promotion « Gazelle 2006 » sera labellisée à l'automne ⁽²⁾. La labellisation se poursuivra ensuite à un rythme annuel.

Les indicateurs de résultats :

Les résultats de l'accompagnement dans la croissance des gazelles seront mesurés par le nombre de gazelles ayant maintenu leur forte croissance un an après la labellisation.

⁽²⁾ Une fois que les comptes 2005 auront été déposés et analysés.

> Organiser une offre spécifique « gazelles » apportée par des partenaires majeurs

Le gouvernement a mobilisé les principaux partenaires de la croissance des entreprises pour reconnaître l'importance des gazelles et les accompagner. Les gazelles recevront un accueil personnalisé auprès des partenaires, qu'ils soient publics ou privés. Chacun d'entre eux mettra des ressources dédiées à la disposition des gazelles, en fonction de son secteur de compétences, en particulier en termes d'accompagnement, d'accès à des spécialistes de haut niveau, et de financement.

⁽¹⁾ Entreprise indépendante, comptant moins de 250 salariés, et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros.